

CH_VB 7360 2008-2405 vom 7. Oktober 2008

Bundesverwaltung, 2008-10-07, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_7360_2008-2405_

FR: CH_VB 7360 2008-2405 du 7 octobre 2008

IT: CH_VB 7360 2008-2405 del 7 ottobre 2008

Erwägungen

E. 30

H 01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification) – 08-12763 / 109359 Galliker Transports SA, 1123 Aclens département du congelé besoins spéciaux de consommation 1
H 03.10.2007–30.09.2010 (Modification) – 08-12784 / 100206 Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle usinage mécanique (centres CNC) horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques 45 H 01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification) Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr) – 08-12781 / 102146 Orofrais SA, 1030 Bussigny-Lausanne magasinage et livraison d’œufs besoins spéciaux de consommation 9 H 26.12.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

7361 Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr) – 08-12465 / 100099 Feldschlösschen Boissons SA, succursale Brasserie du Cardinal Fribourg, 1700 Fribourg préparation des installations – fabrication / laboratoire – soutirage des bouteilles et des fûts horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques

E. 031

322 29 48).

7363 Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr) – 08-12588 / 100313 Félix Constructions SA, 1026 Denges secteurs fabrication: débitage et usinage. secteur tôlerie: façonnage de tôles. besoin urgent 19 H 08.09.2008–31.08.2011 (Modification) Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr) – 08-12500 / 100629 André Gueissaz & Cie SA, 1454 L’Auberson injection plastique horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques 12 H, 5 F 28.08.2008–31.08.2011 (Renouvellement/modification) Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1) – 08-12585 / 100306 Saline de Bex SA, 1880 Bex service de maintenance horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 1 H 04.09.2008–30.09.2011 (Renouvellement) Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr) – 08-12587 / 100306 Saline de Bex SA, 1880 Bex évaporation et épuration horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 2 H 04.09.2008–30.09.2011 (Renouvellement)

7364 Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1) – 08-12586 / 100306 Saline de Bex SA, 1880 Bex évaporation et épuration horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 8 H 04.09.2008–30.09.2011 (Renouvellement) (H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens) Voies de droit Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire

de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire. Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48). 7 octobre 2008 Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2008 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 40 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 07.10.2008 Date Data Seite 7360-7364 Page Pagina Ref. No 10 142 160 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

E. 31

H 01.11.2008–31.10.2011 (Renouvellement) Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr) – 08-12766 / 101400 Similor Kugler SA, 1227 Carouge GE ateliers: fonderie, tournage, décolletage, meulage-polissage, galvanoplastie, montage horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 57 H, 10 F 01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement) Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1) – 08-12782 / 100206 Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle service de maintenance pour la production et infrastructure de l'entreprise horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 5 H 01.01.2009–31.12.2011 (Nouveau permis) – 08-12812 / 111327 VHF-Technologies SA, 1400 Yverdon-les-Bains service de maintenance: intervention sur les installations de la production. horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 1 H 01.10.2008–30.09.2009 (Nouveau permis) Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr) – 08-12792 / 101416 Firmenich SA, 1242 Satigny Usine "Arômes": Secteur Qualité horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 1 H, 3 F 01.10.2008–30.09.2011 (Nouveau permis)

7362 Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1) – 08-12765 / 101337 Juracime SA, 2087 Cornaux NE production de ciment horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 12 H 01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement) (H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens) Voies de droit Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.